

## SOCIÉTÉ ET PROBLÉMATIQUES SOCIALES (ESS-SPS)

### Responsable de module

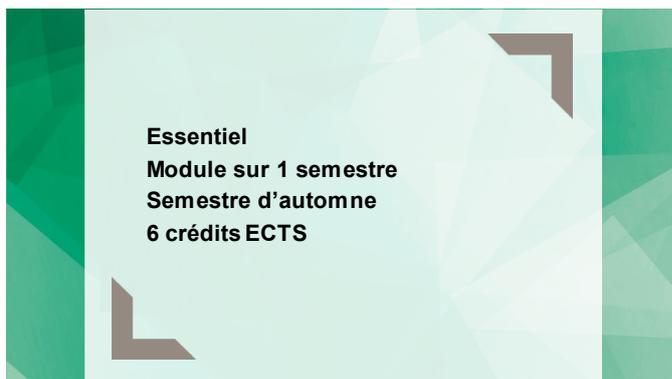
[Caroline Henchoz](#)

### Organisation

**Jour** : Mardi

**Horaire** : 13h30-17h00

**Lieu** : HES-SO Master



### Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

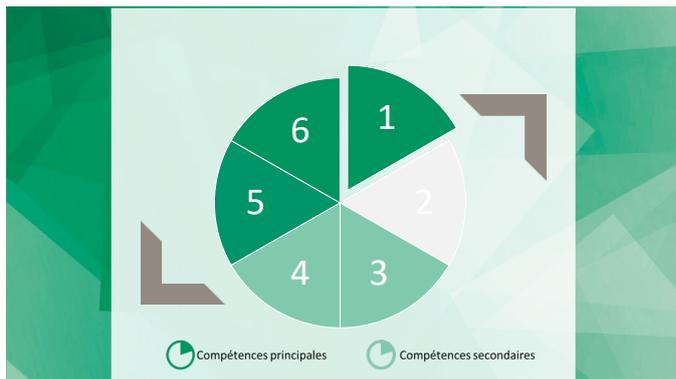
Ce module traite des reconfigurations des problématiques sociales au regard des nouvelles formes d'inégalité et de vulnérabilité économiques inhérentes aux transformations récentes de la société.

La (sur)consommation, le (sur)endettement, la numérisation de la société, la globalisation de l'économie, les séparations conjugales et les familles transnationales sont des exemples de phénomènes contemporains qui questionnent les frontières du travail social. Ils induisent de nouvelles problématiques et offrent l'opportunité de développer de nouveaux champs d'intervention. Outre le bien-être matériel et financier, ces nouvelles problématiques sociales peuvent également affecter l'ensemble des sphères de la vie quotidienne (santé, vie familiale, amicale et professionnelle, etc.), ce qui renforce la nécessité de développer les collaborations pluridisciplinaires. Enfin, la complexité et la rapidité de ces changements nécessitent de repenser les formes d'intervention déjà mises en place.

Ce module portera tout particulièrement sur :

- 1) L'émergence de nouvelles formes d'inégalité et de précarité économiques, par exemple celles qui sont liées à la numérisation des pratiques économiques et des services bancaires, aux ruptures conjugales ou aux migrations internationales ;
- 2) Les conséquences de ces nouvelles formes d'inégalité et de précarité sur les d'autres dimensions de la vie quotidienne.

Ce module vise à comprendre ces nouveaux enjeux, identifier les interventions existantes, saisir les besoins à combler et réfléchir à des solutions innovantes pour y répondre. Pour ce faire, il aborde ces « nouveaux terrains » du travail social en partant du point de vue et des pratiques des acteurs et actrices concernées. Partir de l'expérience des personnes concernées permettra de questionner les mesures politiques, sociales, culturelles, économiques mises en place, leur pertinence et leurs limites pour répondre à ces problématiques sociales en émergence. En ce sens, ce module propose un éclairage complémentaire au module Essentiel « Politiques et actions sociales ».



**Le module contribue au développement des compétences 1, 5, 6 et 3,4 du profil de compétences MATS.**

**Au la fin du module, les étudiant·es seront capables de :**

- Saisir et décrire une problématique sociale du point de vue scientifique, professionnel et expérientiel de manière à en développer une analyse critique étayée par des données tant quantitatives que qualitatives.
- Suggérer, en se fondant sur ces différents points de vue, de nouvelles pistes d'intervention de manière de répondre à des injonctions légales, politiques, institutionnelles, ...
- Maitriser les techniques d'argumentation scientifique et combiner les connaissances théoriques et empiriques pour porter au débat public une expertise sociale et/ou des pistes d'intervention visant à prévenir les risques de vulnérabilité ; renforcer et promouvoir le pouvoir d'agir des professionnel·les et des publics concernés.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es à même, d'une part, de participer à l'élaboration de nouveaux savoirs en travail social et, d'autre part, d'identifier les problématiques sociales émergentes, de participer activement aux débats publics et d'élaborer des solutions innovantes pour y répondre tout en respectant le droit, la justice sociale et le code de déontologie du travail social.

Ce module permet aux étudiant·es de mieux appréhender l'articulation entre le travail social et les enjeux économiques contemporains, au travers notamment, de l'approche du travail social financier qui y sera présentée.

## **Modalités d'enseignement**

Le module est construit autour de l'apport de trois types de savoir : savoir scientifique, savoir professionnel et savoir d'expérience (savoirs des publics concernés). Il articule cours et travaux de groupes et individuels selon les modalités suivantes :

- Des apports de représentant·es de chacun des trois types de savoir susmentionnés (présentiel et/ou à distance selon les intervenant·es) ;
- Des laboratoires du croisement des savoirs ;
- Des ateliers de restitution des savoirs (à distance et/ou présentiel) : apprentissage par l'expérimentation et par les pair·es et accompagnement pédagogique (si nécessaire individuel) visant à préparer le travail de validation ;
- Des contributions individuelles des étudiant·es qui doivent participer :
  - Aux échanges et discussions avec les intervenant·es par la préparation de questions, par des lectures préalables, la recherche d'informations diverses, etc.



- A la synthèse du module. Cela inclut : A) un travail préparatoire individuel, soit la synthèse d'une journée thématique mise en commun dans le cadre d'un groupe thématique. Cette synthèse de groupe sera consultable par les autres étudiant-es. B) la préparation par groupe thématique d'une question à débattre lors de la séance de conclusion.
- Ces contributions sont nécessaires pour valider ce module (présentation des modalités lors de la première séance).

**Langue principale d'enseignement : français**

**Exigences liées à la fréquentation du module : régulière**

## Modalités d'évaluation et de validation

Le module est évalué sur la base d'un travail écrit individuel :

- Un texte de restitution des savoirs (format selon les modalités et consignes de reiso.org<sup>1</sup>), travaillé durant les ateliers de restitution des savoirs.

Critères d'évaluation		Pondération des critères
<b>Format</b>	Mise en page soignée ; harmonisation des références bibliographiques (ex. normes APA pour les citations) ; respect des consignes rédactionnelles de reiso.org	5
<b>Documentation</b>	Recherches bibliographiques ou de terrain suffisantes pour la démonstration et en adéquation avec le sujet traité ; Usages de références et citations dans le texte en lien avec le propos abordé	10
<b>Organisation et structure</b>	Le travail contient une introduction, une conclusion, une méthodologie, un corps de texte (analyse ou démonstration) avec une organisation adaptée aux propos	10
<b>Paraphrases et citations</b>	Intégration adéquate des références liées aux différents savoirs dans le texte et en lien avec le propos ; Les références directes et indirectes sont correctement indiquées et placées de manière adéquate de manière à éviter le plagiat ; Toutes les affirmations sont référencées. Si extraits d'entretien ou de propos : insertion et usage adéquats dans le texte	10
<b>Contenu</b>	1) Type d'article identifiable (orienté vers l'action ; d'analyse et de diagnostic social ou sanitaire ; de recherche ; de synthèse d'ouvrages ou de présentations) 2) Énoncé de la question traitée dans l'article clair	60

<sup>1</sup> <https://www.reiso.org/articles/proposer-un-article>





	<p>3) Réponses à la question traitée présentées de manière argumentée, précise et convaincante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'arguments liés aux différents savoirs présentés en cours et recueillis</li> <li>- Articulation des différents types de savoir pour répondre à la question traitée, poser un diagnostic, développer des pistes d'intervention ou adopter une perspective critique et constructive sur les interventions existantes</li> </ul> <p>4) Intégration d'une perspective critique</p> <p>5) Apports et enjeux pour le travail social mis en évidence</p>	
<b>Vocabulaire, grammaire, orthographe, ponctuation, etc.</b>	Variété du vocabulaire utilisé ; absence de répétition ; Respect des règles de grammaire et d'orthographe ; ponctuation, usage des guillemets, etc.	<b>5</b>
<b>Total maximum de points</b>		<b>100</b>

## Barème :

<b>Note</b>	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6
<b>Points</b>	1-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-68	69-76	77-84	85-92	93-100

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

## Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Société et problématique sociales », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
  - a. Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
  - b. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps<sup>2</sup>.
- En cas d'échec à un module Essentiel répété, l'étudiant·e est en échec définitif au MATS.

<sup>2</sup> Seulement possible pour les étudiant·es qui ont participé à la synthèse du module (cf. p.3).



- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

## Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Lectures considérées comme acquises:

- Critique :

Keller Véréna, *Manuel critique de travail social*, Genève / Lausanne, Éditions EESP, IES/HETS, coll. « Pratique-s », 2016

- Méthodologie de l'intervention :

Besson Christiane et Guay Jérôme, 2000, *Profession travailleur social : savoir évaluer, oser s'impliquer*, Paris : Gaëtan Morin

## Remarques

**Descriptif validé le 13.09.2023**

